

COMPTE RENDU

SUR

L'ADMINISTRATION

PENDANT L'ANNÉE 1911



Le Conseil d'Etat, pour se conformer à l'art. 66 de la Constitution du 1^{er} mars 1885, a l'honneur de présenter au Grand Conseil son rapport sur l'administration publique en 1911.

Ce rapport est divisé en sept parties, qui correspondent à autant de Départements institués par la loi du 29 novembre 1904 et se suivent dans l'ordre indiqué à l'article 36 de celle-ci, savoir :

- 1^o Département de Justice et Police ;
- 2^o Département de l'Instruction publique et des Cultes ;
- 3^o Département de l'Intérieur ;
- 4^o Département de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce ;
- 5^o Département Militaire et des Assurances ;
- 6^o Département des Travaux publics ;
- 7^o Département des Finances.

La partie concernant le département de Justice et Police est précédée du rapport du Tribunal cantonal et des rapports des greffiers centraux des Conseils de Prud'hommes de Lausanne, Nyon, Payerne, Yverdon et Vevey.



DEUXIÈME PARTIE

INSTRUCTION SUPÉRIEURE

UNIVERSITÉ

L'année 1910-1911 s'est écoulée paisiblement comme l'année précédente. Mais l'Université fait, cette année encore, de grandes pertes : M. Henri Stilling, professeur d'anatomie pathologique, est mort après un petit nombre de jours de maladie, le 11 juin ; M. Paul Manuel, directeur de l'Ecole d'ingénieurs, nous a été enlevé subitement, le 16 septembre. M. Stilling était attaché à l'Université depuis sa fondation et lui a rendu d'excellents services. Il a été remplacé par M. Hermann Beitzke, précédemment à Berlin. M. Manuel était entré en fonctions assez récemment et nous aimions à croire que notre Ecole d'ingénieurs prospérerait longtemps sous sa direction.

La chaire de physique, occupée par des professeurs suppléants depuis la mort du regretté H. Dufour, a été repourvue au mois d'octobre en la personne de M. Albert Perrier, élève diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale et attaché en dernier lieu en qualité d'assistant au laboratoire du professeur Kamerlingh à Leyde. Nous avons été heureux de voir un de nos compatriotes chargé de cet important enseignement.

MM. Constant Dutoit et Paul Mercanton, auxquels cette chaire avait été provisoirement confiée, ont été chargés, le 2^e, du cours

de météorologie, le 1^{er}, de la direction du laboratoire de physique, fonctions qu'il remplissait du vivant de M. H. Dufour.

- Le cours enseignant de la Faculté de droit s'est augmenté d'un nouveau professeur spécialement chargé de cours destinés aux étudiants allemands et qui doivent être faits dans leur langue pour être reconnus en Allemagne. M. Hans Lewald, précédemment privat-docent à Würzbourg, a été appelé dans ce but en qualité de professeur extraordinaire.

- M. Pareto, auquel l'état de sa santé n'a pas permis de reprendre ses cours, a été suppléé, comme précédemment, par MM. Boninsegni et Millioud.

La Faculté de médecine a vu la liste de ses privat-docents s'accroître de deux nouveaux titulaires : M. Henri Preisig, qui enseignera l'anatomie comparée des centres nerveux, et M. Ch. de Montet dont le cours aura trait aux méthodes de psychothérapie.

Dans la Faculté des lettres, M. Hausknecht, qui depuis quelques années enseignait la littérature anglaise, a été nommé professeur extraordinaire. M. le Dr Kurt Geissler a fait un cours libre de philosophie en allemand qui a été suivi par de nombreux auditeurs.

Dans la même Faculté M. Cacciapuoli, ministre à Lausanne, a été autorisé à faire un cours de littérature italienne en italien.

L'Ecole d'ingénieurs a maintenant comme directeur, M. Marius Lacombe, professeur de géométrie. M. Hoffet, professeur de mécanique industrielle qui a appartenu longtemps à la dite Ecole, nous a quitté pour s'occuper d'industrie dans la Suisse allemande. Il a été remplacé par M. Jules Cochand, vaudois d'origine, ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale.

Les Etudes commerciales ayant atteint actuellement un développement considérable, l'Université a sollicité le Département de l'instruction publique d'instituer dans la Faculté de droit une section dénommée « Section des Hautes études commerciales ». Cette proposition a été favorablement accueillie par le Grand Conseil et le Conseil d'Etat a confié l'enseignement voulu à MM. Morf, directeur de l'Ecole de commerce, et Paillard, également attaché à cette institution. L'un et l'autre ont été nommés professeurs extraordinaires et sont entrés en fonctions au semestre d'hiver 1911-12. Un règlement spécial a été élaboré pour la nouvelle institution.

En 1910-1911 l'Université a compté 25 professeurs ordinaires, 60 professeurs extraordinaires et chargés de cours, 27 privat-docents et lecteurs.

Au semestre d'hiver, le nombre des étudiants immatriculés était de 1003, celui des auditeurs de 308; le semestre d'été a compté 1042 étudiants et 185 auditeurs.

Les Universités de Breslau et de Christiania ont invité l'Université à se faire représenter aux fêtes par lesquelles elles ont célébré le centenaire de leur fondation, aux mois d'août et de septembre. M. le Dr Berdez s'est rendu à Breslau en qualité de délégué; M. le recteur Rossier, à Christiania.

L'Université de Rennes, elle aussi, a convié l'Université de Lausanne à prendre part à l'inauguration d'un nouvel édifice universitaire. Nous avons dû nous contenter de lui envoyer une « adresse » lui exprimant notre sympathie et nos vœux.

C'est à Bâle qu'a eu lieu cette année, dans le cours d'été, la réunion des recteurs des Universités suisses. La question de l'immatriculation a été de nouveau discutée.

M. le professeur Rahn, de Zurich, l'archéologue bien connu, qui a rendu des services distingués à notre canton à propos de ses monuments historiques, a célébré son 70^e anniversaire au mois d'avril. A cette occasion, en témoignage de reconnaissance, l'Université lui a conféré le grade de docteur ès lettres, *honoris causa*. M. le recteur Rossier et M. le professeur A. de Molin se sont rendus à Zurich pour lui apporter verbalement des félicitations et lui remettre le diplôme voulu.

Le 4^e centenaire de la naissance de notre réformateur Pierre Viret devant être célébré au mois d'octobre, la Faculté de théologie a prié l'Université de décerner à cette occasion quelques doctorats en théologie *honoris causa* et a indiqué comme particulièrement dignes de cette distinction MM. Fulliquet, professeur à l'Université de Genève; Baehler, pasteur à Thierarchen, dans le canton de Berne; Jacques Cart, ancien pasteur, actuellement fixé à Paris. MM. Cart et Baehler ont, l'un et l'autre, publié des ouvrages sur l'histoire ecclésiastique vaudoise.

L'Université s'est rendue à ce désir et les noms des nouveaux docteurs ont été proclamés dans la séance même consacrée à la mémoire de Pierre Viret, dans le temple de St-François.

Les Universités d'Oxford et de Cambridge nous ont proposé, par l'intermédiaire du Département fédéral de l'intérieur, une sorte de cartel de réciprocité. Elles s'ouvriront à nos élèves porteurs du certificat de maturité, à charge à nous d'admettre les leurs. Nous avons accepté cette offre.

Grades. — L'Université a conféré les grades suivants : 2 de licencié en théologie; 5 de docteur en droit; 21 de licencié en

droit; 1 de docteur ès sciences sociales; 4 de licencié ès sciences sociales : 39 de docteur en médecine; 1 de docteur ès lettres; 5 de licencié ès lettres classiques; 13 de licencié ès lettres modernes; 11 de docteur ès sciences; 3 de licencié ès sciences pharmaceutiques; 2 de chimiste-analyste; 21 d'ingénieur-constructeur; 6 d'ingénieur-mécanicien; 2 d'ingénieur-chimiste; 14 d'ingénieur-électricien.

Thèses. — Il en a été présenté 6 à la Faculté de droit; 1 en sciences sociales; 39 à la Faculté de médecine; 1 à la Faculté des lettres; 11 à la Faculté des sciences.

Concours. — FACULTÉ DE THÉOLOGIE. — Deux étudiants ont présentés des travaux de concours et ont obtenu des prix, savoir : M. Edouard Subilia (fr. 90) : *Les discours de Jésus dans le IV^e Evangile (Jean 5 à 10)*; M. Oswald Subilia (fr. 90) : *Etude comparative de la notion du Salut dans les épîtres aux Romains, aux Galates et dans les écrits johanniques.*

FACULTÉ DE DROIT. — M. Gustave Marquis (fr. 100) : *La notion de l'erreur en droit pénal et spécialement dans l'avant-projet de C. P. F.*

FACULTÉ DE MÉDECINE. — M. Georges Berdez (fr. 140) : *Etude et préparations anatomiques des articulations des membres de l'homme.*

ECOLE D'INGÉNIEURS. — Le prix W. Grenier (fr. 100 chacun) a été décerné à MM. Frédéric Baumann, ingénieur-constructeur, et Frank Besson, ingénieur-électricien.

Discipline. — La discipline a été satisfaisante.

Bourses. — 1 étudiant de la Faculté de théologie, 1 de la Faculté des lettres et 1 de la Faculté des sciences ont été mis au bénéfice d'une bourse d'études. Le montant de ces subsides s'est élevé à 700 fr.

Statistique des étudiants 1910-1911

	FACULTÉ DE THÉOLOGIE				FACULTÉ DE DROIT				FACULTÉ DE MÉDECINE				FACULTÉ DES LETTRES				FACULTÉ DES SCIENCES											
	HIVER		ÉTÉ		HIVER		ÉTÉ		HIVER		ÉTÉ		HIVER		ÉTÉ		HIVER		ÉTÉ									
	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs								
Vaudois . . .	12	11	—	—	43	13	35	12	47	1	43	1	23	26	19	8	21	6	20	9	4	—	4	—	55	1	41	—
Confédérés . .	1	—	1	—	22	4	21	14	62	1	53	—	16	23	15	7	19	1	15	7	2	—	2	—	29	4	22	4
Etrangers . . .	—	—	2	—	12	8	256	6	190	9	171	5	101	146	118	75	79	8	73	11	4	—	4	—	142	57	116	36
TOTAL . . .	13	—	14	—	193	25	312	32	299	11	267	6	143	195	152	90	119	15	108	27	10	—	10	—	226	62	179	40

Récapitulation :

Etudiants au semestre d'hiver	1003
Auditeurs »	308
Etudiants au semestre d'été	1042
Auditeurs »	185
total	1311
total	1227

Rapports spéciaux des Facultés.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE. — L'enseignement a subi quelques interruptions par le fait que plusieurs professeurs ont été plus ou moins sérieusement atteints dans leur santé. Celui de dogmatique, en particulier, s'est vu obligé de demander un congé au cours du semestre d'hiver. Il a pu heureusement reprendre ses cours en été.

Au point de vue du personnel étudiant, nous avons continué à nous ressentir de la diminution générale qui se manifeste, depuis un certain nombre d'années, dans les Facultés de théologie. Le chiffre des étudiants proprement dits s'est maintenu à peu près dans les mêmes limites que l'année dernière : il a été de 13 en hiver, de 15 en été. En outre, par suite d'une vacance temporaire de la chaire d'Ancien-Testament à la Faculté libre de cette ville, un certain nombre d'élèves de cet établissement sont venus suivre un cours d'exégèse en qualité d'auditeurs.

Cinq étudiants ont subi avec succès l'examen propédeutique. Deux candidats, MM. Emmanuel Basset et Maurice Tripod, se sont présentés aux épreuves de licence et ont obtenu le diplôme. Le nombre des prix de concours décernés à des étudiants en théologie a aussi été moins élevé que d'habitude : il n'a été que de deux.

La Faculté a eu l'honneur d'être invitée à s'associer au jubilé semi-séculaire de la Faculté de théologie protestante de Vienne en Autriche. Elle y a répondu en adressant à cette dernière une lettre de félicitations qui a été accueillie avec faveur.

FACULTÉ DE DROIT. — Les propositions et vœux émis par la Faculté dans le rapport déposé à la fin du précédent exercice ont été pour la plupart admis et réalisés. Une section des Hautes Etudes commerciales a été créée et MM. Morf et Paillard ont été chargés de l'enseignement des branches spéciales de son programme.

La section des sciences sociales, dont la situation était mal définie entre la Faculté des lettres et la Faculté de droit, a reçu une existence plus indépendante, tout en étant rattachée exclusivement à cette dernière.

M. le professeur Haff a succédé à M. le professeur Pagenstecher et l'enseignement en allemand a été complété par l'appel de M. le professeur Lewald pour le droit romain et une partie du droit civil allemand.

La bibliothèque a été organisée de façon à pouvoir être consultée régulièrement deux fois par semaine par les étudiants. D'importants achats de livres ont été faits sur les crédits du fonds J.-J. Mercier.

Le nombre des étudiants et auditeurs a été de 218 pendant le semestre d'hiver et de 334 pendant le semestre d'été.

Section des sciences sociales. — Pendant l'année 1910-1911 l'organisation des études et des examens de sciences sociales a fonctionné régulièrement, comme par le passé, et sans qu'il se soit produit aucun fait digne de remarque. Cette organisation a fait place à une Ecole des sciences sociales, créée par décision du Grand Conseil de l'été 1911. Aussitôt après cette décision, des mesures ont été prises à l'effet de renforcer l'enseignement des branches économiques et de la sociologie, confié à MM. les professeurs Boninsegni et Millioud. D'autres mesures ont été décidées dans le but de constituer définitivement l'Ecole et de la doter d'un règlement. Le compte-rendu de ces décisions et de leur application appartiendra au rapport pour la prochaine année universitaire 1911-1912, au début de laquelle l'Ecole des sciences sociales a commencé son existence effective.

Institut de police scientifique. — En hiver 1910-1911, le cours de police scientifique a été suivi par une vingtaine d'étudiants.

Les travaux pratiques au laboratoire ont été suivis par 10 étudiants en droit; 4 étudiants spécialistes travaillaient, en outre, au laboratoire.

Le gouvernement serbe avait envoyé un fonctionnaire pour étudier à notre Institut. En été 1911, le nombre des élèves du cours de police scientifique fut à peu près le même qu'en hiver.

Les travaux pratiques ont été suivis par 11 étudiants en droit; 2 étudiants spécialistes travaillaient au laboratoire.

Au courant de l'été, le gouvernement russe a envoyé, pour deux mois, une mission officielle composée de magistrats judiciaires (procureurs et juges d'instruction) pour suivre un cours spécial à notre Institut. Le chef de la mission était M. S. de Tregouboff, jurisconsulte en chef du ministère de la justice et professeur de droit pénal à l'Ecole de droit de St-Petersbourg. Un cours de 1 1/2 heure a été donné journellement.

Pendant l'année scolaire 1910-1911 le laboratoire a exécuté un très grand nombre d'expertises judiciaires pour les cantons de Vaud, Fribourg, Berne, Bâle, Zurich, etc., et pour l'étranger.

FACULTÉ DE MÉDECINE. — Pendant l'année universitaire 1910-1911 le conseil de la Faculté de médecine a tenu neuf séances.

Les examens de doctorat ont donné les résultats suivants :

1^{er} examen (Sciences naturelles) : 28 candidats se présentent, 20 réussissent, 8 échouent.

2^o examen (Sciences anatomo-physiologiques) : 42 candidats se présentent, 35 réussissent, 7 échouent.

3^o examen (Sciences médicales proprement dites) : 33 candidats se présentent, 32 réussissent, 1 échoue.

M. le docteur Stilling, professeur d'anatomie pathologique, décédé en juin 1911, a été remplacé provisoirement par M. le Dr Marullaz, privat-docent, pour la fin du semestre. Pendant les vacances qui ont suivi, le Conseil d'Etat a nommé à la chaire d'anatomie pathologique M. le professeur Beitzke, de Berlin, lequel figurait en première ligne sur la liste de présentation élaborée par le conseil de la Faculté de médecine.

M. le docteur de Montet et M. le docteur Preisig ont été nommés privat-docents ; le premier enseignera la psychologie médicale et la psychothérapie ; le second, l'anatomie comparée et l'anatomie pathologique du système nerveux.

Les tractations entre l'Etat et l'Asile des aveugles n'ayant pu aboutir, la clinique ophthalmologique de M. le professeur Eperon a été installée à l'Hôpital cantonal.

Par testament, M. le professeur Marc Dufour a légué une somme de 10,000 fr. dont les intérêts doivent servir à constituer un prix qui pourra être décerné tous les deux ans par la Faculté de médecine.

FACULTÉ DES LETTRES. — M. le professeur Hausknecht a été nommé professeur extraordinaire. MM. Ch. Biermann et Ch. Gilliard ont été agréés en qualité de privat-docents et enseignent, avec succès, la géographie de la Suisse et l'histoire suisse du moyen-âge. M. Kurt Geissler, D^r-phil., et M. Cacciapuoti ont été autorisés à donner des cours libres, le premier, en langue allemande, sur des sujets de philosophie ; le second, en langue italienne, sur la littérature contemporaine de son pays. Ces cours sont fort appréciés du public. Les conférences de M. Volait continuent à rendre des services aux candidats à la licence.

Le conseil de la Faculté s'est entendu avec celui de la Faculté de droit pour l'organisation de l'enseignement des sciences sociales. Il a émis le vœu que l'article 6 du règlement général de l'Université soit modifié et qu'il impose aux candidats à la licence ès-lettres six semestres d'études au lieu de quatre.

Le règlement du 16 juillet 1909 pour la préparation pédagogique des candidats à l'enseignement secondaire commence à produire ses effets. Douze licenciés, dont deux demoiselles, ont reçu le certificat d'aptitude en vertu des dispositions transitoires. Cinq candidats, dont une dame et deux demoiselles, ont passé l'examen de pédagogie théorique.

FACULTÉ DES SCIENCES. — I. **Section des sciences physiques et naturelles.** — Le *laboratoire de physique* a été suivi pendant le semestre d'hiver 1910-1911 par 63 étudiants, pendant le semestre d'été 1911 par 52 étudiants en sciences et en médecine.

Le *laboratoire de chimie inorganique* a été fréquenté par les étudiants suivants :

	Semestre d'hiver 1910-11	Semestre d'été 1911
Sciences physiq. et naturelles	14	13
Chimistes	6	6
Ingénieurs-chimistes	7	7
Chimistes-analystes	7	7
Pharmaciens	11	12
Médecins	36	41
Totaux	<u>81</u>	<u>89</u>

Le *laboratoire de chimie organique* a été fréquenté pendant le semestre d'hiver par 44 étudiants et pendant le semestre d'été par 41, répartis comme suit :

	Sem. d'hiver	Sem. d'été
Sciences physiq. et naturelles	4	1
Chimistes	9	7
Ingénieurs-chimistes	2	6
Chimistes-analystes	18	18
Pharmaciens	11	9
Totaux	<u>44</u>	<u>41</u>

Le *laboratoire de chimie physique et d'électrochimie* a compté 29 inscriptions d'étudiants au semestre d'hiver et 27 au semestre d'été. Ces étudiants appartenaient aux différentes sections de la Faculté des sciences.

Laboratoire de zoologie et d'anatomie comparée. — Pendant l'année universitaire 1910-1911, les travaux pratiques pour les

étudiants de 1^{re} année ont compté 45 étudiants. Le laboratoire des étudiants avancés a été fréquenté par 12 candidats à la licence ou au doctorat. Trois de ces derniers préparent une dissertation. Des conférences ont eu lieu tous les quinze jours sur des questions actuelles de biologie générale.

Le *laboratoire de botanique* a été fréquenté pendant le semestre d'hiver par 37 étudiants, dont 15 étudiants en sciences, 10 en pharmacie, 12 en médecine; 3 ont suivi le laboratoire pour étudiants avancés.

Pendant le semestre d'été, le nombre des inscriptions a été de 19.

Le cours de détermination des plantes a attiré une soixantaine d'étudiants et le laboratoire de pharmacognosie, 13.

Laboratoire de géologie. — Le nombre des personnes qui ont fréquenté le laboratoire : personnel enseignant, savants étrangers et étudiants, a varié de 12 à 18. A signaler plusieurs dons de cartes et livres de la part de MM. F.-A. Forel, Lochmann, etc.

II. Section des sciences pharmaceutiques. — Les renseignements pour cette section sont donnés ci-dessus sous la rubrique « Laboratoire de botanique ».

III. Section des sciences techniques. — Le nombre des étudiants réguliers était de :

221	à l'ouverture du semestre d'hiver	1911-12
226	»	»
221	»	»
212	»	»
		1910-11
		1909-10
		1908-09

Les étudiants se répartissent comme suit :

	1910-11	1911-12
1 ^{re} année	84	86
2 ^e »	49	51
3 ^e »	49	41
4 ^e »	44	43
	<u>226</u>	<u>221</u>

Titres présentés par les candidats à l'admission en première année, en octobre 1911.

Baccalauréats ès-sciences de Lausanne, 24; Cours préparatoire, 30; Elèves redoublant l'année, 11; Maturité bernoise, 1;

Baccalauréat lettres mathém. Lausanne, 1; Maturité de Neuchâtel, 1; Maturité technique, Genève, 2; Maturité de Fribourg, 1; Maturité de Coire, 1; Lycée de Lugano, 1; Technicum du Locle, 3; Ecole polytechnique, Zurich, 1; Université de Liège, 1; Université de Berne, 1; Examen d'admission, 3; Université de Gand, 1; Institut Nicolas I, St-Petersbourg, 1; Maturité hongroise, 1; Ecole polytechnique, Lisbonne, 1.

Au point de vue des nationalités, les élèves de 1^{re} année se répartissent comme suit :

Vaudois 21, Confédérés 12, Français 4, Italiens 5, Bulgares 14, Turcs 3, Arméniens 2, Brésilien 1, Grecs 7, Russes 7. Péruvien 1, Ecossais 1, Anglais 3, Uruguay 1, Etats-Unis 1, Hongrois 1, Portugais 1, Autrichien 1.

Les 69 élèves du cours préparatoire se répartissent comme suit :

Confédérés 6; Mexicain 1; Bulgares 13, Bolivien 1, Italiens 7, Portugais 3, Grecs 6, Turcs 11, Russes 8, Français 1, Persans 2, Espagnols 2, Anglais 1, Brésiliens 2, Belge 1, Finlandais 1, Arménien 1, Roumain 1.

Les candidats aux examens de sortie du cours préparatoire étaient 24 en 1910 et 32 en 1911.

En 1910-11, 31 candidats se sont présentés aux épreuves pratiques du diplôme : en 1911, 44 candidats se sont présentés et 42 ont obtenu le diplôme, soit :

20 constructeurs, 6 mécaniciens, 14 électriciens, 2 chimistes.

En 1910-11, 9 candidats se sont présentés aux examens d'admission en première année et 5 en 1911-12.

42 candidats se sont présentés à l'examen propédeutique : tous ont réussi.

Le prix Grenier a été décerné à MM. Baumann, constructeur, et Besson, électricien.

L'Ecole a eu la douleur de perdre son directeur, M. Paul Manuel, décédé le 15 septembre 1911, qui a été remplacé par M. Marius Lacombe.

M. Jules Cochand a succédé à M. Paul Hoffet, démissionnaire, dans la chaire de machines thermiques, technologie et engins de levage. Un cours spécial, à l'usage des candidats au brevet fédéral de géomètre, a eu lieu pendant le semestre d'été 1911; les professeurs sont : M. Chenaux, pour la topographie et la théorie des erreurs et M. Maillard, pour le calcul différentiel et intégral. Ce cours est continué pendant l'hiver 1911-12 et comporte, en plus des branches désignées ci-dessus, des leçons de droit, données par M. L. Grenier, juge cantonal.

POLICLINIQUE DE L'UNIVERSITÉ

Nombre des *étudiants* au semestre d'été 1911 39
 » » » d'hiver 1911-1912 .. 47

Consultations.

Années	Nombre des malades de la consultation générale	Nombre des consultations générales	Moyenne des consultations par jour ouvrable	Vaccinations	Van	Genetique
1910	8,959	35,174	113	483	5,025	2,098
1911	9,478	34,391	110	542	4,746	2,509

Visites à domicile.

Des 9478 malades soignés, 6939 habitaient Lausanne, 2539 venaient du dehors.

Les *dépenses* ont atteint fr. 18,370.90 (fr. 18,438.80 en 1910), dont il y a lieu de déduire le montant des finances d'inscription des étudiants.

Dépenses.

Traitement et entretien des diaconesses	Fr.	5650.—
Traitement du directeur et des assistants	»	4900.—
Compétence du directeur, crédit annuel pour instruments. Médicaments, objets de pansements	»	6351.30
Economat (mobilier, etc.)	»	1469.60
	Fr.	<u>18,370.90</u>

Les frais de chauffage, d'éclairage, d'eau, de conciergerie, d'entretien du bâtiment, ainsi que le traitement du concierge, ne sont pas compris dans le total ci-dessus. Ces dépenses étant afférentes aux divers services installés dans le bâtiment de la Polyclinique, il est difficile d'établir la part exacte revenant à chacun.

Le *fonds de bienfaisance du Dispensaire central (Polyclinique universitaire)* a été, cette année encore, alimenté par la bienfaisance publique (voir rapport spécial de la Polyclinique).



BIBLIOTHÈQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE

Personnel. — Aucun changement n'est survenu dans le personnel et à l'exception des vacances réglementaires — que deux fonctionnaires n'ont pas prises au complet — aucun congé de durée n'a été demandé.

Contrôle des achats et abonnements pour l'Administration cantonale et les services universitaires. — Au 31 décembre 1911, la Bibliothèque exerçait le contrôle sur 378 abonnements destinés à l'Administration et à l'Université (369 en 1910).

Outre les abonnements à l'année qui représentent une somme totale de 4580 fr. 57, la Bibliothèque a fait des achats ascendant à 9823 fr. 27 (8937 fr. 65), sur lesquels elle a obtenu des remises représentant la somme de 316 fr. 28 (254 fr. 80). Les abonnements et achats représentent donc une somme totale de 14,087 fr. 56 centimes. Les achats concernent 784 volumes, 73 brochures, 22 cartes et planches (en 1910, 740 volumes, 157 brochures et 11 cartes et planches). Le nombre des fascicules de périodiques contrôlés pour les mêmes services ascende à 7406 (6570 en 1910).

Compte de chèques et virements postaux. — Le compte de chèques et virements postaux qui bouclait au 31 décembre 1911 par un solde actif de 166 fr. 15, a été utilisé pour 40 paiements de sommes dues par des lecteurs à la Bibliothèque cantonale et neuf fois par celle-ci pour paiement de notes par chèques et virements.

Il serait à désirer que les lecteurs habitant hors de Lausanne usent davantage de ce moyen de paiement qui est pratique et peu coûteux.

Rapports avec les libraires. — Depuis de nombreuses années, les fournisseurs lausannois, se basant sur les statuts de la Société

suisse des libraires, calculaient le prix du mark de monnaie allemande à 1 fr. 35 alors que celui-ci était compté à 1 fr. 23 $\frac{1}{2}$ par les offices postaux et au cours du jour variant entre 1 fr. 23 et 1 fr. 24 par la Banque cantonale vaudoise.

Estimant le prix du mark admis par les libraires lausannois trop élevé, la Direction de la Bibliothèque est intervenue énergiquement auprès de ceux-ci et a obtenu que le mark fut dorénavant calculé à 1 fr. 25, une remise de 5 % devant en outre être faite sur le prix des ouvrages de fonds.

Ce nouveau mode de calcul est entré en vigueur à fin mai 1911 et profite non seulement à la Bibliothèque cantonale, mais encore aux abonnements et achats d'ouvrages allemands faits par l'Administration cantonale et l'Université.

Revision, récolement et nettoyages. — La Bibliothèque a été fermée au public du 31 juillet au 9 septembre inclusivement. Ce laps de temps a été utilisé pour la revision et le récolement ainsi que pour l'établissement de l'état complet des collections classées sous lettres Q à V, en vue de l'impression du 3^e supplément au catalogue. Ce travail a occupé le personnel jusqu'au 26 août.

Les deux dernières semaines de la période de fermeture ont été consacrées aux nettoyages des locaux faits en grande partie par les surveillants de salle. Ces derniers ont en outre procédé à l'époussetage des volumes de la salle D, au moyen de l'absorbepoussière.

Au cours de la période de fermeture, la Bibliothèque a été ouverte le 23 août aux professeurs de l'Université, aux maîtres secondaires et aux étudiants et élèves justifiant de la préparation d'examens et de concours. Pendant cette journée, il a été remis en prêt 143 volumes à 9 emprunteurs, soit 5 professeurs à l'Université, 1 privat-docent, 1 étudiant préparant un examen, 1 gymnasien, 1 particulier spécialement autorisé. Un professeur a pris à lui seul 114 volumes.

Locaux. — L'accroissement rapide des publications périodiques a nécessité un remaniement complet des collections de la lettre B. Ce travail fait en cours d'ouverture de la Bibliothèque, par deux surveillants de salle, a duré 16 jours. Par l'intercalation de nouveaux rayons la place disponible est devenue sensiblement plus grande, mais elle ne suffira qu'à quelques années, et il faut considérer la grande salle comme devant à bref délai devenir insuffisante pour contenir les lettres B et M. La salle D est de même bientôt comble et seule la salle A peut donner encore quelques rayons disponibles.

La question de l'extension des dépôts de livres se posera donc sous peu d'une manière pressante.

Cours de vacances. — Comme d'habitude, notre institution a prêté 400 volumes aux organisateurs des cours de vacances de l'Université et mis provisoirement ces derniers au bénéfice de la disposition réglementaire autorisant le prêt des romans dans des cas déterminés.

Rapports avec les bibliothèques étrangères. — Pendant l'année 1911, la Bibliothèque cantonale a prêté 78 volumes à dix bibliothèques suisses et à quatre bibliothèques étrangères.

De son côté, la Bibliothèque cantonale et universitaire a emprunté à diverses fois aux bibliothèques suisses et étrangères des volumes qui lui étaient demandés par les professeurs.

Franchise postale. — Par suite d'une application restrictive de la loi fédérale du 5 avril 1910 sur les postes suisses, la Bibliothèque cantonale s'est trouvée au 1^{er} janvier 1911 devant une suppression totale de la franchise de port dont elle jouissait jusqu'alors. Cette mesure n'a pas laissé que de jeter une perturbation assez sérieuse dans notre service administratif. L'autorité cantonale, par son intervention active, est fort heureusement parvenue à obtenir une interprétation moins draconienne de la loi et de l'ordonnance et à nous restituer cet avantage qui facilite singulièrement notre administration.

Cependant, les instituteurs primaires, qui jouissaient autrefois de la franchise de port pour les envois de livres inférieurs à 2 kilos, en sont maintenant privés. C'est dans ce fait qu'il faut chercher la cause de la forte diminution constatée dans les envois de livres hors de Lausanne. (Voir service de distribution.)

Réparations, désinfection. — Il a été désinfecté 42 volumes seulement contre 136 en 1910. Cette diminution provient d'un ralentissement très marqué dans le prêt de volumes à Leysin. Ce fait a lui-même pour cause l'introduction de la disposition réglementaire supprimant le prêt de romans à domicile.

Le personnel a réparé 114 volumes détériorés.

Amendes. — Le recouvrement des amendes s'est effectué sans difficulté; quelques cas ont nécessité cependant de nombreuses recharges et l'envoi de recouvrements postaux. La Bibliothèque a dû engager des poursuites juridiques contre la caution d'une

étudiante étrangère ; l'envoi d'un commandement de payer a eu pour résultat immédiat le paiement de l'amende encourue.

Entrées. — Les registres de contrôle accusent l'entrée de 1654 volumes (2910 en 1910), 7886 brochures (7858), chiffre dans lequel sont compris les fascicules et numéros des publications périodiques et des journaux, et 32 cartes.

Si l'on ajoute à ces chiffres les volumes, brochures, fascicules de périodiques et cartes reçus pour les services de l'Administration cantonale et de l'Université, on obtient la somme de 17,857 (18,246 en 1910), représentant le total des pièces inscrites aux registres d'entrée et cataloguées.

Fréquentation. — La fréquentation de la Bibliothèque cantonale diffère peu de 1910. Elle a atteint un total de 60,465 personnes (51,165 en 1910), soit 7263 (9267) pour le prêt, 43,062 (41,898) pour la consultation et 10,140 visiteurs à la salle d'exposition et au médaillier, qui sont ouverts tous les dimanches. Faisant abstraction de ce dernier chiffre, le mois de la plus forte fréquentation est novembre avec 5841 personnes (782 pour le prêt et 5059 pour la consultation), ce qui, réparti sur 26 jours ouvrables, représente une moyenne journalière de 225 lecteurs environ.

La plus forte journée, celle du 25 février, a donné 45 personnes au bureau du prêt et 274 à la salle de lecture, soit au total 319 personnes. Six journées ont donné un total de fréquentation supérieur à 300 et 40 journées un total supérieur à 250.

La salle de lecture s'est trouvée insuffisante au cours de 191 séances de consultation.

La plus forte fréquentation de la salle d'exposition est celle du 19 février où elle a atteint 515 personnes ; la plus faible est celle du 2 juillet, avec 7 personnes.

Travaux divers. — Indépendamment des travaux courants, la Bibliothèque cantonale a participé aux travaux de préparation déjà signalés l'année dernière, du Catalogue universel des incunables et du Catalogue général des bibliothèques suisses.

La première de ces œuvres, qui est destinée à remplacer les catalogues très incomplets publiés jusqu'à maintenant, est en travail de préparation dans l'Europe entière. Notre établissement y collabore, non seulement par l'envoi du catalogue des incunables qu'elle possède et dont la détermination a demandé une grosse somme d'un travail difficile et de longue haleine, mais

encore en fonctionnant comme correspondant et bureau d'information pour le canton de Vaud.

La Bibliothèque cantonale a participé également à l'enquête sur l'utilité de la publication d'un catalogue général des bibliothèques suisses et a recueilli dans ce but auprès du corps professoral lausannois 75 adhésions à l'œuvre projetée.

Notre établissement a en outre collaboré à l'établissement d'une statistique des bibliothèques suisses en fournissant à la direction de la Bibliothèque nationale les renseignements relatifs aux bibliothèques du district de Lausanne.

Enfin la bibliothèque de la ville de Zurich nous a soumis un projet long et détaillé de code pour la confection des catalogues en nous demandant de l'étudier et de signaler les observations que notre expérience pouvait nous suggérer dans ce domaine.

Il est à remarquer que, quelque intéressantes que soient les œuvres susindiquées, les travaux qu'elles réclament du personnel de la Bibliothèque sont très absorbants et suffisent à eux seuls pour occuper un employé pendant une année entière. Le faible effectif de notre personnel ne nous permettrait plus de collaborer à des entreprises de ce genre, si elles devaient se multiplier davantage. L'importance du mouvement des livres et de la fréquentation dans notre Bibliothèque est suffisante pour occuper tous les fonctionnaires, dont le nombre actuel peut être considéré comme un strict minimum.

Les dossiers suivants ont été constitués et mis en onglet au cours de l'année 1911 :

Fêtes de l'indépendance vaudoise de 1898.

Statue du Général Jomini à Payerne.

Inauguration de la Statue de Guillaume Tell à Lausanne.

Archives du Comité des monuments Jules Olivier.

Articles de journaux publiés à l'occasion du décès de M. le professeur Dr Marc Dufour.

Documents relatifs à la votation sur la loi militaire.

Pièces relatives aux représentations d'*Orphée* à Mézières.

Concours international de musique à Lausanne 1911.

Exposition suisse d'agriculture à Lausanne 1910.

Fête fédérale de gymnastique à Lausanne 1909.

MOUVEMENT DU LIVRE

a) SERVICE DE CONSULTATION

Mois	Nombre des volumes consultés	
	1911	1910
Janvier	4204	3407
Février	4049	3611
Mars	3876	3474
Avril	3006	3698
Mai	4041	3399
Juin	2498	3141
Juillet	2466	3368
Août-septembre	2301	1384
Octobre	3365	3028
Novembre	4371	4385
Décembre	4310	4127
Total des volumes consultés	38487	37022

Dans ces chiffres ne sont pas compris les volumes déposés dans la salle de lecture et qui sont à la libre disposition des lecteurs.

b) SERVICE DE DISTRIBUTION

Mois	Nombre des volumes distribués	
	1911	1910
Janvier	902	1430
Février	897	1432
Mars	813	1281
Avril	620	974
Mai	858	826
Juin	710	841
Juillet	684	738
Août-Septembre	395	479
Octobre	557	675
Novembre	802	926
Décembre	757	963
Total des volumes distribués	7995	10565

En 1911, 851 volumes (en 1910, 1822) ont été expédiés par la poste dans 470 (1072) paquets.

Livres remis en prêt ou en consultation d'après les lettres du catalogue et les désignations qui y correspondent.

	Prêt	Consult.	Totaux
A. Bibliographies et encyclopédies . .	49	614	663
B. Mémoires des sociétés savantes, journaux, etc.	675	6461	7136
C. Géographie, voyages, héraldique, statistique.	280	1193	1473
D Histoire ancienne	179	742	921
E. Histoire moderne.	578	972	1550
F. Histoire suisse	113	443	556
G. Histoire des religions et des su- perstitions.	187	516	703
H. Histoire ecclésiastique suisse . . .	8	29	37
J. Biographies, mémoires, lettres. . .	524	1011	1535
K. Dictionnaires, grammaires, lin- guistique	150	756	906
L. Littérature ancienne	238	1624	1862
M. Littérature moderne	2729	12576	15305
N. Philosophie, éducation	695	2087	2782
O. Sciences mathématiques et mili- taires.	255	1181	1436
P. Physique, chimie, histoire natu- relle.	319	1298	1617
Q. Médecine	109	744	853
R. Arts, métiers, agriculture	234	1415	1649
S. Politique, sociologie	181	1314	1495
T. Jurisprudence	373	3116	3489
U. Théologie dogmatique.	49	281	330
V. Théologie pratique.	60	114	174
Totaux.	7985	38487	46472
Courses inutiles.	784	1041	1825
Totaux.	8769	39528	48297

Consultation pendant le service du soir.

	Nombre total des lecteurs		
	1911	1910	1909
Janvier	163	115	195
Février	209	172	208
Mars	167	135	201
Novembre	215	149	122
Décembre	169	123	113
Total	923	694	839

Nature des ouvrages demandés.

	Sciences diverses			Lettres, droit, histoire, religion			Romans			Totaux		
	1911	1910	1909	1911	1910	1909	1911	1910	1909	1911	1910	1909
Janvier	52	31	55	166	147	127	23	5	50	211	183	232
Février	56	67	56	232	149	120	17	11	22	305	227	198
Mars	71	63	67	177	128	76	19	6	33	237	197	176
Novembre	74	43	42	159	176	117	42	24	6	275	243	165
Décembre	29	37	33	277	164	84	1	32	5	321	233	122
Totaux	252	241	253	1011	764	521	116	78	116	1379	1083	893

Dons. — Nous donnons ci-dessous la liste des donateurs qui ont contribué à enrichir la Bibliothèque en 1911 et parmi lesquels il y a lieu de désigner d'une façon toute spéciale :

M. Marc Ruchet, président de la Confédération, les feuilles parues en 1911 de l'Atlas topographique fédéral et un exemplaire du nouveau Code de droit international.

La maison d'édition G. Bridel & Cie, collection complète des volumes et brochures édités en 1910 et déposés à la Chancellerie d'Etat, conformément à l'art. 4 de la loi sur la presse de 1832.

M. L.-C. de Coppet, récemment décédé à Nice, un lot de brochures et volumes et deux abonnements aux mémoires de sociétés scientifiques française et suisse.

Mme Antoinette de Dobroklonsky née Lopatine, à Lausanne, une somme de 430 fr. destinée à l'achat de livres en texte russe.
De l'Institution Carnegie, à Washington, la collection de ses publications parues en 1911.

M. R. Lichtenhan-Burckhardt, à Bâle, une collection de lettres d'Henri Druey.

M. Gustave Brocher, professeur, à Lausanne, un lot de 135 volumes et brochures divers.

M. Stefan Stefanoff, étudiant en droit, à Chailly, 85 volumes et brochures russes et français.

M. Charles Ruchonnet, professeur, à Lausanne, volumes divers.

M. Edmond Rossier, recteur de l'Université, volumes publiés à l'occasion du Centenaire de l'Université de Christiania et du Jubilé de l'Université de Genève.

M. le duc d'Orléans, 7 volumes relatifs à la campagne arctique de 1907.

Mme E. Dallet-Moret, à Guise (France), 9 brochures et volumes relatifs à J.-B.-A. Godin, fondateur du Familistère de Guise et à ses œuvres.

M. Gogerat-Lardet, à Lausanne, un lot de 20 volumes divers.

DONS

Institut international de bibliographie. — Observatoire royal de Belgique. — Ministère des colonies, Bruxelles. — Office central de statistique, Budapest. — Department of commerce and labor. — Office of the surgeon U. S. Army, Washington. — Government printing, India. — Office of inspector general of agriculture in India, Calcutta. — Special tax commission, Urbana. — Staatssekretar des Reichs-Justitzsamts, Berlin. — Consulat de la République Argentine, Lausanne.

Bibliothèque universitaire, Gottingen. — Bibliothèque universitaire, Greifswald. — Kaiserliche Universitäts- und Landesbibliothek, Strassburg. — Bibliothèque royale, Stockholm. — Bibliothèque universitaire, Vienne. — Bibliothèque du musée Teyler, Harlem. — Bibliothèque de l'Université égyptienne, Le Caire. — Bibliothèque nationale, Rio-de-Janeiro. — Library of Congress, Washington. — John Crerar Library, Chicago. — College of physicians, Philadelphie. — Carnegie foundation for the advancement of teaching, New-York. — Carnegie Institution. — Smithsonian Institution, Washington. — University of California, Berkeley. — Columbia University, New-York. — University of Illinois, Urbana. — Michigan Collège of mines, Houghton. — University Club. — Protestant episcopal society for the promoting of knowledge. — Hudson Fulton Celebration commission.—

Bellevue and Allied Hospitals, New-York. — Sociedad científica argentina, Buenos-Ayres. — Brooklyn Institute of arts and sciences. — Washington academy of sciences, Baltimore. — Real academia de jurisprudencia, Madrid. — K. K. Montanistische Hochschule, Leoben. — F. W. Universität, Berlin. — Université de Marburg. — Université de Leyde. — Rijksuniversität, Groningen. — Université de Liège. — Association britannique pour l'avancement des sciences, Londres. — Schweizerische Unterstutzungsverein, Munich. — Bureau international de l'Union postale universelle, Berne. — Comité d'organisation du 9^e congrès international de géographie, Genève.

Bibliothèque fédérale. — Hydrographie nationale suisse. — Bureau fédéral de statistique. — Inspectorat fédéral du cadastre. — Département fédéral des chemins de fer. — Régie fédérale des alcools. — Archives fédérales suisses. — Commission géodésique suisse. — Bibliothèque nationale suisse. — Service sanitaire fédéral. — Centralkommission für schweizerische Landeskunde. — Université, Berne. — Musée national suisse, Zurich. — Union centrale suisse pour le bien des aveugles, St-Gall. — Bibliothèque du Polytechnikum. — Stadtbibliothek, Zurich. — Stadtbibliothek, Winterthur. — Bibliothèque universitaire, Bâle. — Bibliothèque publique et universitaire, Genève. — Bibliothèque cantonale et universitaire, Fribourg. — Bibliothèque cantonale, Aarau. — Bibliothèque de la ville, Neuchâtel. — Kantonsbibliothek, Obwalden. — Gymnase de La Chaux-de-Fonds. — Chancellerie d'Etat, Soleure. — Société d'art, Genève.

Conseil d'Etat. — Chancellerie d'Etat. — Département de l'instruction publique et des cultes. — Département des travaux publics. — Département de l'agriculture. — Musée botanique. — Université de Lausanne.

Municipalité. — Union vaudoise du crédit. — Caisse d'épargne et de prévoyance. — Caisse cantonale des retraites populaires. — Société protectrice des animaux. — Administration de la Tribune. — Administration du Journal de la Source. — Administration du Nouvelliste. — Asile de l'Espérance, Etoy. — Municipalité d'Yverdon.

MM. Louis Bridel, prof., Tokio. — Carl-C. Rice, Lincoln. — J. Pierpont Morgan, libr., New-York. — George Hempl, California. — R.-J. Anderson, prof., Galway. — John Coutts. — Mac Millan et Cie, Londres. — Dr Eug. Pasecki, Lwow (Pologne). — G. Heriksen, Minde Bergen. — V. Lazar, Bibliotheksbeamter, Bucarest. — G.-A. Zarandy, archiviste, Budapest. — E. Liauzun, Tiflis. — Dr Raschid Thassin Bey, prof., Constantinople. — Dante

Diotavelli, avocat, Milan. — F. de Las Barras, Madrid. — M. Lœrkens, Aachen. — Duc d'Orléans, Bruxelles. — Comte de Montalbo. — L.-C. de Coppet, Nice. — G. Eiffel. — F.-R. von Klement, Paris. — G. Monod, Versailles. — Jeantet, juge à Mâcon. — Dr H.-W. Middendoop, Groningue. — Siemens u. Halske, Berlin. — Gehe u. Cie, Dresde. — E. Merck, Darmstadt. — J. Baer et Cie, libr., Francfort. — Otto Wigand, libr., Leipzig. — Th. Stauffer, libr. — B.-G. Teubner, édit., Leipzig. — Fr. Vieweg u. Sohn, édit., Braunschweig. — Félix Schumm, Essen.

Mmes E. Dallet, Guise. — A. Dobroklonsky. — S. Gardel. — Butts, prof., Lausanne.

MM. Ruchel, conseiller fédéral. — J.-H. Graf, Berne. — Renward Brandstetter, Lucerne. — R. Lichtenhan-Burchkard, Bâle. — S. Dennéville, pharmacien. — E. Bovet, prof. — Hans Barth, Zurich. — Dr O. Beutner. — Aubert-Schuchardt. — H. Heyer, pasteur. — Jean Violette, Genève. — J. Brunhes, prof., Fribourg. — Dr F.-A.-F. Forel, Morges. — B. Van Muyden, Jouxens. — Fr. Marullaz, prof., Tour-de-Peilz. — H. Schardt, prof., Veytaux. — G. Biermann, prof., Le Mont. — St. Stefanoff, étud., Chailly. — L. Dupraz, directeur. — Ch. Ruchonnet, anc. prof. — Dr Ch. Krafft. — E. Fonjallaz, conseiller d'Etat. — Maillefer, syndic. — G. Brocher, prof. — E. Wilczek, prof. — G. Bridel et Cie, édit. — Haasenstein et Vogler. — G. Martinet, directeur. — L. Martinet, édit. — J. Fiaux. — B. Caille, libr. — Sack, libr. — Rychner-Rapin, ing. — H. Develey, ing. — E. Diserens, ing. — K. Haff, prof. — F. Poichet, prof. — M. Lugeon, prof. — O. Jan, instit. — H.-F. Secretan. — R.-A. Bergier. — L. Mogeon. — Gorgerat-Liardet. — Blanchod, juge d'instruct. — Maxime Raymond. — 2 anonymes.

Journaux vaudois reçus à titre gratuit.

Bulletin financier suisse. — Bulletin de la société vaudoise des sciences naturelles. — Bulletin de la fédération des secours mutuels. — Bulletin bibliographique de la Bibliothèque nationale. — Conteur vaudois. — Courrier de la Côte. — Courrier de Lavaux. — Le Démocrate. — Educateur. — Feuille d'avis de Lausanne et supplément : Lecture du dimanche. — Gazette de Lausanne. — Revue et supplément : Revue du dimanche. — Nouvelliste vaudois. — Tribune. — Feuille des avis officiels du canton de Vaud. — Feuille d'avis du district d'Aigle. — Feuille

d'avis d'Avenches. — Feuille d'avis de Vallorbe. — Feuille d'avis de Vevey. — Feuille centrale de Zofingue. — Helvetia. — Revue de Belles-Lettres. — Journal et feuille d'avis de Renens. — Journal de Nyon. — Journal et liste des étrangers du Jura et des Alpes. — Journal d'Orbe. — Journal d'Yverdon. — Journal des tribunaux. — Jeune Ménagère — Messenger des Alpes. — Moniteur de la boucherie. — Le Progrès de Château-d'Œx et supplément · La Récréation. — Le Ralliement. — Le Relieur-Papetier. — La Semaine à Lausanne. — Lausanne-Plaisirs. — Signal sténographique. — La Source. — La Terre vaudoise. — Vie musicale. — English Herald and swiss Advertiser. — Total · 41.

Journaux vaudois non gratuits.

Bibliothèque universelle. — Bulletin technique. — L'Echo des Alpes. — Gribouille et Redzipet. — Gruffi. — Grutléen. — Journal de la société vaudoise d'utilité publique. — La Libre Pensée. — Radical vaudois. — Revue historique vaudoise. — Semeur vaudois. — Voix du peuple. — Total : 12.

Journaux étrangers au canton reçus gratuitement.

All the world. — Annales du musée du Congo. — Annuaire agricole de la Suisse. — Archivio bibliografico da bibliotheca de Coimbre. — Avenir musical. — Amis des animaux. — Archiv für Zahnheilkunde. — Bolletina delle pubblicazioni italiani. — — Blätter für Bücherfreunde. — Bode der neuen Kirche. — Bulletin de l'office international du travail. — Bulletin de l'office international d'hygiène publique. — Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie. — Bulletin de la société pastorale pour les œuvres chrétiennes. — Bulletin sténographique officiel. — Bulletin of the Johns Hopkins Hospital. — Boletín del instituto fisico-geographico de Costa-Rica. — Boletín of the Museu Goeldi. — War cry. — En avant. — Feuille fédérale. — Feuille officielle suisse du commerce. — Feuille officielle militaire. — Memoirs of the Departement of agriculture in India. — Scientific memoirs. — Publications du bureau général de statistique des chemins de fer suisses. — Recensements. — Alpwirtschaftliche Monatsblätter. — Revue suisse pour l'enseignement commercial. — Das Polytechnikum. — Statistique de la Suisse. — Travaux du bureau international des

poids et mesures. — Schweizerische Zeitschrift für Gemeinnützigkeit. — Total : 33.

Bibliothèque annexe de l'École de médecine. — En 1911, il est sorti pour la lecture 690 publications, dont 278 prises par MM. les médecins et professeurs et 412 prises par MM. les étudiants. La salle de lecture a toujours été bien fréquentée.

La bibliothèque s'est enrichie, pour la part de l'Etat, de 62 volumes, et, pour la part de la Société vaudoise de médecine de 50 volumes. La collection des thèses s'est augmentée de 2019 numéros. Elle compte donc actuellement 41,466 exemplaires.

